

bulletin de la bibliothèque nationale du québec

Montréal — Volume 7, numéro 3 — septembre 1973

COMITÉ DE RÉDACTION:

Roland Auger
Louis Bélanger
Jacques Lafontaine
Yvon-André Lacroix

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1503
Dépôt Légal — 3ième trimestre 1973
Bibliothèque nationale du Québec
CN ISSN 0045-1967

SOMMAIRE

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1 — Portrait d'un portrait: Pellan | Michèle Ouellette |
| 2 — Un nouveau contingent | Gabrielle Bourbonnais |
| 3 — Normalisation de la description bibliographique (ISBD) | Louise Goulet-Robitaille |
| 4 — Le Service de microphotographie | Yvan Morier |
| 5 — L'édition hebdomadaire de la Bibliographie du Québec | Danielle Rompré |
| 6 — Réédition de la classification des publications gouvernementales du Québec | Louise Filion |

PORTRAIT D'UN PORTRAIT: PELLAN

UN ÊTRE PASSIONNÉMENT VIVANT

Parler de Pellan, c'est parler de la vie elle-même. D'une indomptable force qui jaillit de partout et illumine tout ce qu'atteint son éclat. De la générosité d'une nature dont la vitalité semble inépuisable. D'un amour tel de la vie que cette passion, palpitant au coeur des formes et des couleurs, envahit tout. Non seulement pour reproduire l'expression de la vie, mais pour la créer de pure forme. En elle-même et pour elle-même.

Pellan: savant alchimiste, patient chercheur en lutte éternelle avec son

domaine afin d'extraire les secrets renouvelés de sa propre substance. Il les offre, étalés dans sa main puissante, rutilants comme de précieux bijoux. Mais, en fait, toute son oeuvre ne constitue qu'une énorme et magnifique pierre précieuse. Chaque pièce en est une facette, ajoutant sa beauté et donnant plus d'éclat et de prix au fruit d'un incommensurable amour pour l'infinitude de la vie.

La découverte en laisse:

«Les idées pétrifiées devant la merveilleuse indifférence d'un monde passionné

D'un monde retrouvé

D'un monde indiscutable et inexplicable

D'un monde sans savoir-vivre mais plein de joie de vivre

D'un monde sobre et ivre

D'un monde triste et gai

Tendre et cruel

Réel et surréel

Terrifiant et marrant

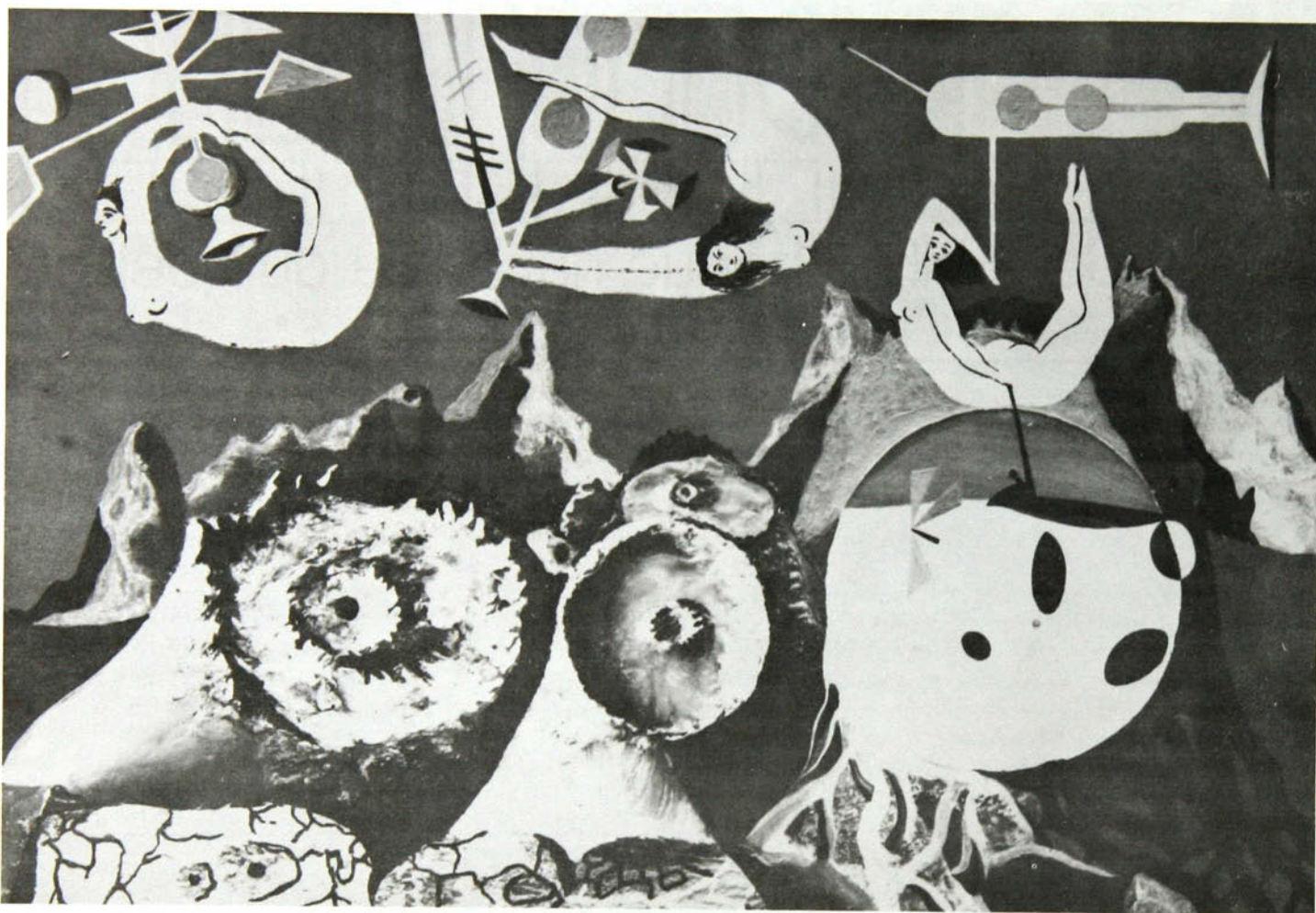
Nocturne et diurne

Solite et insolite

Beau comme tout.»¹

Mais Pellan crée plus que la seule beauté: son univers vibrant ouvre la

¹ Prévert, Jacques. *Lanterne magique de Picasso. Paroles.* Paris, Gallimard, 1966. p.289



Récration lunaire — 1958 — 12½ po. x 14½ po.

voie de multiples mondes à tous ceux désirant s'y attarder. Les trésors qui y sont étalés provoquent l'émerveillement non seulement par leur abondance et leur qualité, mais par le reflet ainsi donné de la richesse intérieure de leur créateur.

Tant d'impressions libérées, de sensations révélées, obligent, pour parler de Pellan, à employer les vocables consacrés: magicien et sorcier. Car cet homme apparaît si extraordinaire à travers ses œuvres qu'il devient tout naturel de lui attribuer des pouvoirs envoûtants. Sa personnalité exceptionnelle doublée de son pouvoir créateur lui confère un aspect mystérieux, tou-

chant presque au domaine des dieux. Ainsi se dessine une figure fabuleuse, presque mythique, un être de légende.

LE GÉNIE DE LA VIE

Dans l'histoire des arts contemporains, un visage semble présenter avec Pellan de véritables concordances: celui d'Ernest Hemingway, écrivain américain de renommée internationale. Ces deux hommes, si dissemblables dans leur vie et leurs œuvres, se rattachent l'un à l'autre par le côté légendaire qui les enveloppe.

Une légende basée sur ce qui est leur apanage: donner à toute expres-

sion de la vie plus de vie encore. La même flamme, la même fièvre infinie se sent en eux. Tous deux semblent puiser une énergie intense aux sources mêmes de la vie, au plus profond d'une communion si étroite avec elle qu'ils en sont indissociables. Jacques de Tonnancour a dégagé cette impression en une phrase admirable sur Pellan: «Il a le génie de la vie.»

La meilleure preuve de la justesse de cette affirmation réside sans doute dans le fait que l'être fantastique n'a pas dévoré l'homme. Même célèbre, Pellan reste Pellan: entier, ardent, peu soucieux de la galerie. Sympathique, accueillant, sans artifices: singulière-

rement attachant. Mystérieux quand même des infinies possibilités qui l'habitent. Impossible à cerner vraiment, à enfermer dans une formule ou sous une étiquette. Polyvalent, dans la densité de sa personnalité.

VISION À TRAVERS UN PRISME

Pellan ne se définit pas: Il se perçoit. Tenter de l'analyser est comme faire passer un jet de lumière à travers un prisme: l'entité n'existe plus. Les multiples rayons de couleur qui chantent sous notre regard ne sont qu'une vision éternellement fragmentaire et subjective du sujet premier, car notre œil ne parvient pas à les capter tous simultanément. Ce phénomène joue avec une précision particulière en ce qui concerne Pellan. Peut-être plus que pour aucun autre artiste, ce qu'on reconnaît en lui, en ses œuvres, est ce qui trouve résonance en nous.

Ainsi, au fil de sa carrière, au fur et à mesure que grandissait sa renommée, une foule de personnes ont parlé de lui. Il en résulte une multitude de visions et d'opinions de toutes tendances. Toutes sont nécessaires à connaître, non pas tant pour essayer de recomposer l'homme, comme pour tenter de comprendre les réactions et sentiments qu'il provoque.

Afin d'y parvenir, Pellan lui-même a entrepris, dès les débuts de sa carrière, la tâche gigantesque de rechercher et conserver tout document se rapportant à lui. La collection en constitue une vaste mosaïque de quelque vingt mille pièces allant de la coupure de presse au carton d'invitation, comprenant les diplômes et médailles qui lui furent décernés, de la correspondance, des programmes d'expositions, des articles tirés de journaux et revues, des livres, des photos de toutes ses toiles, costumes et décors de théâtre, ainsi que de dizaines de dessins, masques, affiches polychromes, etc.



L'échelle du souvenir — 1962 — 36 po. x 25 po.

ASPECT CACHÉ DE LA RENOMMÉE

Une pareille masse de documentation confirme d'elle-même l'étendue de la renommée de l'artiste. Une réaction en chaîne ne tarde pas à en découler: plus il est connu, plus la documentation sur lui abonde, mais plus la demande

pour celle-ci s'accroît rapidement. De plus en plus souvent, on s'adresse à Pellan en ce sens. Appartenant un tant soit peu, comme tout artiste, à ceux dont il s'est fait connaître et aimer, il ne peut refuser de leur fournir les renseignements demandés. Malheureusement, le temps pris de cette manière s'avère autant de temps perdu pour

la créativité, la raison d'être et l'âme du peintre.

De plus, la demande devient beaucoup trop forte et trop générale pour qu'il soit possible de la combler partout. D'autant que le peintre est le seul à posséder une documentation aussi complète et ne désire pas s'en départir. Comment résoudre le problème?

LA MEILLEURE SOLUTION

M. André Marchand, alors du Musée du Québec et qui travailla à l'organisation de l'exposition «Rétrospective Pellan», trouva la solution: le microfilm. La Bibliothèque nationale du Québec, possédant depuis peu un service de microphotographie, fut contactée. Peu après, un accord se concluait entre M. Pellan et la Bibliothèque. Accord permettant de microfilmer toute la série des documents, prêtés par l'artiste.

Un long cycle de travail s'amorça alors pour l'équipe du service de micro-

photographie. Travail en collaboration constante avec M. et M^{me} Pellan, dont l'amabilité proverbiale ne s'est pas démentie. Travail échelonné sur un an d'efforts, qui a trouvé récemment son achèvement: quatre cent pieds de microfilm 35 millimètres. Achèvement temporaire, d'ailleurs, puisqu'avec le temps s'ajouteront de nouveaux éléments.

Telle quelle, la collection a été classée et microfilmée dans l'ordre suivant:

Parties:

- 1- Albums 1 et 2 (spicilèges).
- 2- Coupures de presse: 1950 — 1971.
- 3- Divers, articles de revues, bibliographie.
- 4- Gratifications.
- 5- Oeuvres
 - Peintures.
- 6- Oeuvres
 - Polychromées.
 - Théâtre.
 - Masques.

- Sculptures.
- Affiches.
- Divers.

Sauf pour les coupures de presse, il s'agit là de l'ordre de classement instauré par l'artiste et sa femme pour leur collection. Un ordre très logique, fonctionnant d'abord par genre de documents, puis par ordre chronologique et alphabétique.

Au total, quarante ans de carrière et de talent réunis, constituant sans doute possible la plus riche source d'informations qui soit sur ce peintre de réputation internationale. Aux bibliothèques, musées, galeries, collectionneurs, esthètes, connaisseurs, amateurs et simples curieux, d'en apprécier la valeur et d'y venir puiser largement.

Michèle Ouellette.

UN NOUVEAU CONTINGENT

Depuis près de deux ans, la Bibliothèque nationale du Québec compte dans ses rangs vingt-deux bibliothécaires et d'autres y viendront au cours des prochaines années. On dit d'eux qu'ils forment «une nouvelle catégorie d'employés» à l'intérieur des bibliothèques. Ce n'est pas tout à fait exact.

HIER!

Les bibliothèques ont toujours eu besoin de personnel qualifié pour secourir les bibliothécaires. Dans certains endroits, on a eu recours aux auxiliaires en recherche mais ceux-ci n'avaient aucune formation spéciale en bibliothéconomie et faisaient leur apprentissage sur place. Plusieurs

d'entre eux ont acquis une compétence remarquable avec le temps mais s'ils venaient à quitter leur poste, ils laissaient derrière eux un vide qu'on ne parvenait à combler qu'après le long entraînement d'un nouvel auxiliaire. Dans d'autres endroits moins favorisés, les bibliothécaires eux-mêmes cumulaient diverses fonctions. Aujourd'hui, parce que les bibliothèques reçoivent de plus en plus de documents qu'elles se doivent de rendre disponibles dans les délais de plus en plus brefs, il faut que chaque nouvel employé réussisse à donner un plein rendement dans un minimum de temps et seule la solide formation technique que reçoivent les bibliothécaires permet d'atteindre ce but. Là est le véritable élément nouveau.

AUJOURD'HUI.

Cette formation, les bibliothécaires l'ont reçue grâce à un cours de trois ans suivi à l'un ou l'autre des sept CEGEP de la province qui dispensent l'enseignement de la bibliothécaire, et pour s'y inscrire les élèves doivent avoir terminé le secondaire V ou le cours préparatoire aux études supérieures. Le programme d'études comporte de nombreux cours de culture générale auxquels s'ajoutent les cours dits de concentration avec laboratoires et trois stages de cinq semaines chacun dans trois genres de bibliothèques: publiques, scolaires, spécialisées ou universitaires. À la fin de leur cours les élèves reçoivent le diplôme d'études collégiales du secteur profes-

sionnel avec spécialisation en bibliotechnique.

Les premiers bibliotechniciens venus à la BNQ ont été dirigés vers le Service de catalogage et le Bureau de la Bibliographie rétrospective où on leur a confié des travaux de catalographie. Devant les résultats obtenus et surtout à cause des possibilités que l'on a vite décelées, d'autres services ont demandé des bibliotechniciens. Le deuxième groupe s'est vu attribuer des tâches de catalographie, classification, recherches bibliographiques etc., au Bureau de la Bibliographie courante, au département de la réserve, aux Services publics et au Service de microphotographie. De leur côté, les Services des entrées, des acquisitions, de la reliure et l'informatique espèrent accueillir bientôt ces aides qualifiés. Dans chacun des services, des fonctions bien précises les attendent et l'on sait maintenant qu'à chaque endroit la période d'initiation est courte et que le rendement

maximum est obtenu rapidement. Leur facilité d'adaptation tient du fait que leurs études théoriques avec laboratoires et stages portent sur tous les secteurs de la bibliothéconomie.

DEMAIN?

Il y a quelque temps, la menace d'une invasion des bibliothécaires avait créé un grand émoi dans la profession et malgré les premiers résultats encourageants, l'inquiétude subsiste encore. Pourquoi cette peur? Il est certain que l'arrivée des bibliotechniciens va provoquer des remous, des changements pouvant aller jusqu'à la réorganisation de divers services dans les bibliothèques. Plusieurs devront changer d'habitudes, de méthodes de travail, de fonctions même. Est-ce un si grand mal? Il ne faut pas oublier que l'option bibliotechnique donnée dans les CEGEP n'est pas le fait du hasard ou d'un caprice mais qu'elle répond à une nécessité. Avec les années et par la force des choses, les

bibliothécaires se sont octroyé des tâches devenues pour eux si familières qu'ils semblent maintenant incapables de s'en dessaisir sans perdre de leur prestige. Ils n'ont qu'à réfléchir un peu pour constater combien ils ont à faire. Sans parler de l'administration, réservée à un petit nombre, il y a quantité de sujets qui relèvent de la compétence des bibliothécaires. Qui peut mieux qu'eux diriger une équipe, évaluer les méthodes de travail, maintenir une certaine unité tout en suivant constamment l'évolution de la profession? Il appartient donc à l'avenir de définir les tâches de chacun et c'est alors que l'on pourra voir les bibliothécaires planifier et diriger le travail d'un groupe, les bibliotechniciens exécuter les tâches de nature technique et les commis se charger de tout autre travail qui ne nécessite aucune connaissance technique. Avec un peu d'organisation il y aura place pour tout le monde.

Gabrielle Bourbonnais.

LE SERVICE DE MICROPHOTOGRAPHIE

De plus en plus, les bibliothécaires rêvent d'un budget plus élevé pour acquérir des documents et d'espace pour les entreposer. Conscients de ces rêves, nous venons de créer de toutes pièces à la Bibliothèque nationale du Québec un Service de microphotographie qui, par sa nature et ses objectifs, se veut un élément de solution à certains problèmes qui assaillent aujourd'hui toutes les bibliothèques.

Le Service de microphotographie, se consacrera exclusivement à la reproduction de documents sous forme de microcopies. Aujourd'hui, le temps est venu de se tourner vers ce moyen moderne pour arriver à répondre aux besoins des bibliothèques qui doivent conserver une documentation encyclo-

pédique ou spécialisée. Sous forme de microcopies, les livres rares, les journaux, les manuscrits, les pièces d'archives sont disponibles à tous. L'obstacle des prix élevés ou de la rareté n'entrent plus en ligne de compte. Les collections encombrantes, telles celles des journaux sont remplacées par de petites boîtes facilement identifiables et de manipulations aisées. L'espace récupéré par l'élagage de masses de papier accueille de nouveaux titres évitant ainsi de nouveaux agrandissements ou l'achat de rayonnage coûteux. Toutefois, la bibliothèque ne peut se lancer dans un programme incohérent de microfilmage. Elle doit avant tout s'en tenir à son rôle de Bibliothèque nationale du Québec, qui l'oblige à s'occuper du Laurentiana

d'abord. Il faut donc arriver au microfilmage systématique et programmé des journaux, revues et livres québécois en tenant compte aussi bien des collections rétrospectives que des collections courantes.

CHOIX DES DOCUMENTS

Toutefois dès le début, tout en accordant la priorité aux Laurentiana, il faut appliquer certains critères de sélection pour le choix des documents à microfilmer. D'abord, il ne faut pas reprendre le travail déjà accompli par l'entreprise privée. La tâche qui reste à accomplir est trop lourde pour doubler le travail. À cet effet nous commençons à établir peu à peu, un catalogue des Laurentiana microfilmés. Ce cata-

SERVICE DE



DOCUMENT



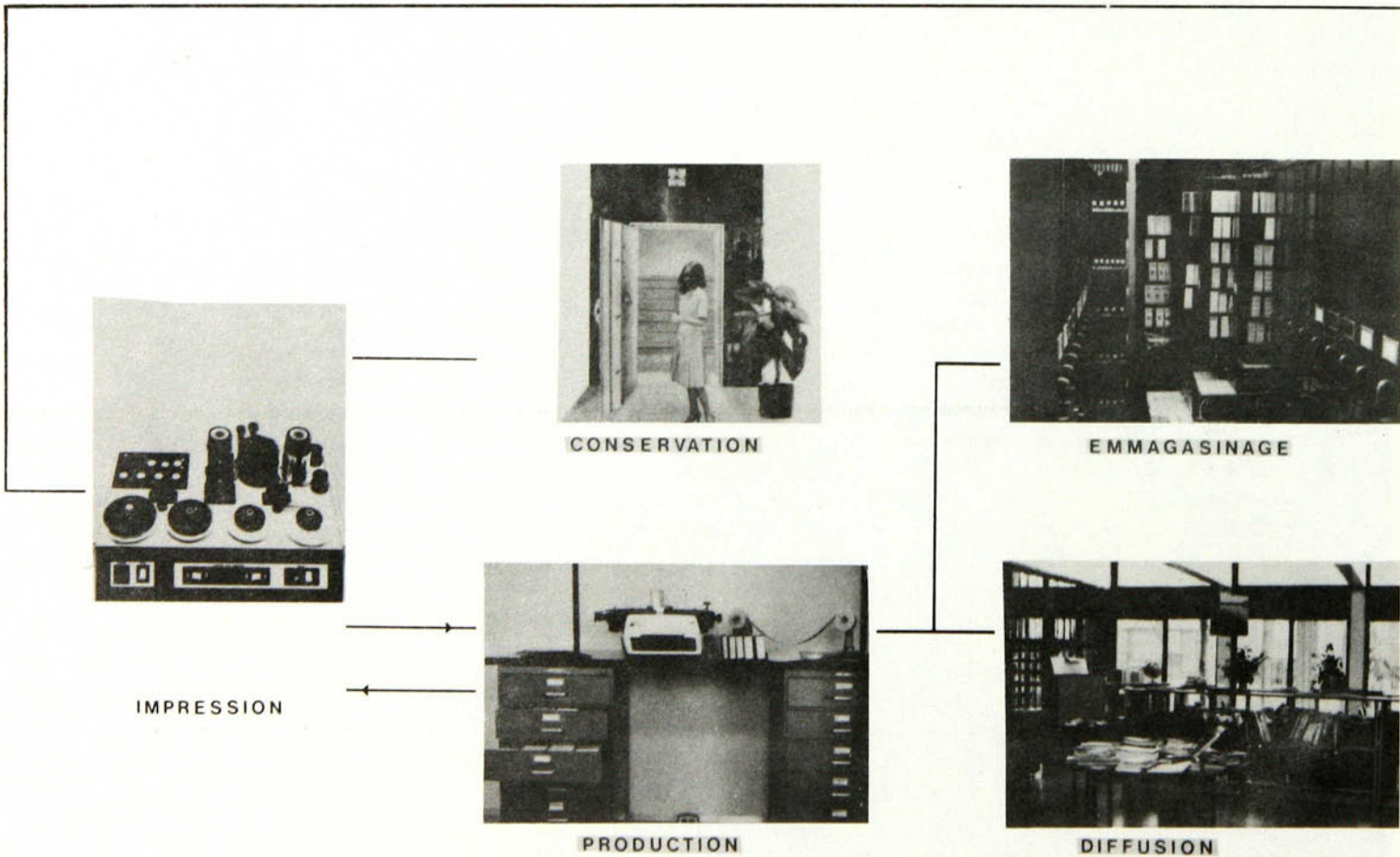
COLLATION



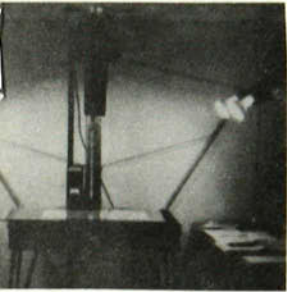
REGROUPEMENT



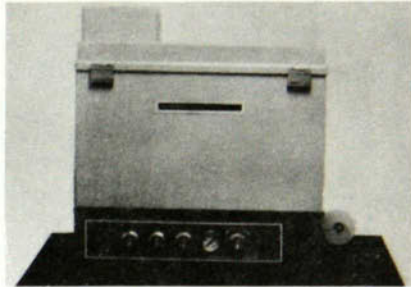
M



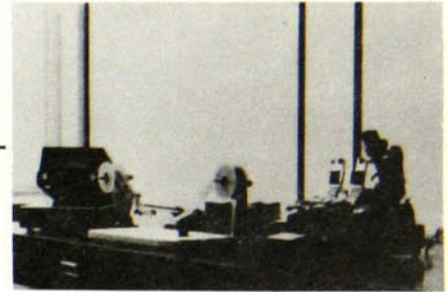
MICROPHOTOGRAPHIE



MICROFILMAGE



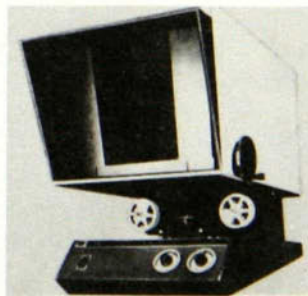
DEVELOPPEMENT



VERIFICATION MONTAGE



INFORMATION



VISIONNEMENT



DOCUMENT



Boîtes à microfilm distinctives de la BNQ.

logue servira également à renseigner tous ceux qui désireraient connaître certaines précisions en vue de commandes éventuelles. Par exemple, qui sait que le livre de François-Xavier Blanchet, «*Dix ans sur la côte du Pacifique*», imprimé à 1873 à Québec chez Brousseau, est disponible sur microfilm à la Catholic University of America? Par la suite, nous accorderons la priorité aux collections rétrospectives en tenant compte de leur disponibilité. Si une collection de la *BNQ* est complète, il est facile d'en faire l'inventaire et de commencer immédiatement le microfilmage. Toutefois le cas s'avère plutôt rare. Quoique le fonds de Laurentiana de la *BNQ* soit assez riche, de nombreuses lacunes doivent être comblées. Ainsi pour microfilmer un vieux journal, il faut parfois posséder deux ou trois collections pour en colliger une qui soit complète. Dans ces circonstances, nous devons donc recourir à la collaboration des autres bibliothèques. À cet effet, une lettre circulaire coiffée du titre symbolique «Eureka» se charge

d'une façon irrégulière de cette sollicitation. «Eureka» signale tous les documents nécessaires pour compléter certaines collections. Chaque parution est envoyée aux institutions participantes, à celles qui s'obligent à dépouiller systématiquement la lettre et qui consentent à prêter leurs documents pour le temps de microfilmage. Ce message à tirage limité est acheminé à des institutions possiblement en mesure d'apporter leur contribution et non disséminé aux quatre vents. Dès la réception, la personne désignée n'a qu'à pointer les documents retrouvés et à les retourner à la *BNQ*. Par la suite, c'est le Service de prêt entre bibliothèques qui s'occupe de compiler les réponses et d'adresser les demandes d'emprunt. Cette façon de procéder très simple permet une grande économie de temps et évite des communications longues et coûteuses. Il va sans dire que c'est demander beaucoup, car la vérification restera toujours pénible. Toutefois, l'effort de chacun permettra à tous de pouvoir acquérir à prix populaire des collec-

tions de Laurentiana qui sont aujourd'hui dispersées à travers tous le Canada. Actuellement plus de 25 bibliothèques ont accepté de participer au plan «Eureka». Dès la première sollicitation, les résultats ont dépassé nos espérances. Nous avons pu retrouver presque tous les numéros de *Montreal Weekly Witness* qui nous manquaient entre 1845 et 1900. Un numéro d'un autre journal complétant une collection a été également retrouvé. D'ailleurs même si les collections sont complètes il reste à apprécier la valeur du document en lui-même. Il faut donc commencer par ceux qui sont le plus susceptible d'intéresser les chercheurs et qui sont en demande. De plus, toute bibliothèque peut commander un Laurentiana sur microfilm. Quand le document original est disponible et que la question des droits d'auteur est réglée, le microfilm peut être terminé en deux ou trois semaines.

Quant aux collections de journaux courants, l'objectif à atteindre est d'arriver, dans un délai raisonnable, à

retrouver sur microfilms tous les titres qui se publient actuellement. Ce serait le résultat de l'effort conjugué de tous ceux qui œuvrent dans ce domaine.

DIFFUSION

Quand une collection est terminée, une copie positive du microfilm est envoyée au Bureau de la bibliographie courante. Cette copie recevra la même attention qu'une monographie. Elle sera cataloguée, classifiée et sa notice bibliographique insérée dans la bibliographie du Québec dans une section réservée à toute publication présentée en microcopies. Ainsi tous et chacun pourront connaître ce qui se publie et commander selon leurs besoins. Dans une phase ultérieure on pourrait également signaler dans cette bibliographie toutes les productions de *Laurentiana* qui seraient réalisées à l'extérieur.

En plus de cette diffusion par la vente, il faut penser également à la diffusion par le service direct aux usagers. Parmi ceux-ci, il faut d'abord considérer ceux qui se rendent sur place. Si

un lecteur, demande un livre rare de la réserve, et que le volume n'est pas sur microfiche, il doit remplir une formule spéciale de demande et accepter de se conformer aux conditions sévères du prêt. Cette barrière érigée entre le client et le document précieux est difficile à franchir. Avec une microfiche, la présentation est tout autre. Le client a accès à l'information en peu de temps, il n'est plus sujet aux restrictions. Il peut effectuer les photocopies désirées. En outre, il lui sera possible de commander une copie de la microfiche et d'aller la consulter dans une bibliothèque de son choix.

Pour les autres clients qui sont disséminés à travers la province, ils n'auraient qu'à s'adresser à leur bibliothèque. Advenant l'impossibilité de remettre le document demandé, l'institution recourra au prêt entre bibliothèques. Une copie de la microfiche sera alors imprimée et envoyée immédiatement à la bibliothèque emprunteuse. Le coût d'opération en sera si minime qu'il sera plus avantageux de fournir ce service

gratuitement plutôt que de maintenir tout un système de facturation et de comptabilité.

En accordant la priorité à la diffusion, peut-on imaginer tous les services qu'on pourrait rendre si tous les anciens *Laurentiana* et toutes les collections de revues québécoises étaient reproduits sur microfiches? En attendant l'accomplissement de ce rêve, une réalité a pris forme: Le service de microphotographie est organisé et il fonctionne. On y peut actuellement accomplir toutes les étapes nécessaires à la fabrication du microfilm 35mm et 16mm, de la prise de vue à l'impression de la copie positive. Déjà quelques collections de journaux sont disponibles sur microfilms.

Aux lecteurs et chercheurs maintenant de consulter la Bibliographie du Québec et d'en tirer tous les avantages possibles.

Yvan Morier.

NORMALISATION DE LA DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE (ISBD)

DÉFINITION DE L'ISBD:²

L'International Standard Bibliographic Description (Description bibliographique internationale normalisée)³ est une série de normes élaborées par le Comité de catalogage de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires, qui spécifie les éléments inclus dans la description bibliographique et l'ordre dans lequel on doit les présenter.

L'ISBD vise ainsi trois objectifs: 1) rendre interchangeables des notices de sources différentes; 2) faciliter l'interprétation des notices malgré les différences de langue; 3) rendre plus aisée la conversion des notices bibliographiques en notices lisibles par ordinateur.

L'ISBD, recommandé pour les bibliothèques nationales, a été conçu pour la rédaction des catalogues, bibliographies et tout autre instrument bibliographique. Il ne concerne cependant en rien l'entrée principale à l'auteur ni les vedettes-matières. Les nouvelles normes touchent surtout la ponctuation et fixent l'ordre des éléments qui composent la notice bibliographique.

RÉACTION DU MILIEU BIBLIOTHÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS FACE À L'ISBD:

La Bibliothèque nationale du Québec convoquait, le 5 mars dernier, une réunion d'information sur l'ISBD, où la conférencière invitée, Madame Lucia J. Rather, du MARC⁴ Development Office, exposait le point de vue du Library of Congress face à l'adoption et à la mise en application de l'ISBD. Étaient présents les délégués de la BNQ, de la Bibliothèque nationale du Canada, des bibliothèques universitaires, de la Centrale des bibliothèques, ainsi que de la future Centrale de catalogage. À la suite de cette information les divers groupes de l'assistance ont exprimé leur avis sur la possibilité d'adopter ces normes internationales.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC:

À cause de son statut de bibliothèque nationale, parce qu'elle a une place à tenir au plan international, parce que l'élaboration de son programme d'automatisation en sera facilitée, la BNQ décide d'adopter l'ISBD. On prévoit même que la Bibliographie du Québec sera rédigée selon les règles de l'ISBD dès janvier 1974.

AUTRES BIBLIOTHÈQUES:

La Bibliothèque nationale du Canada rédige déjà sa bibliographie nationale, Canadiana, selon l'ISBD. La future Centrale de catalogage, parce que les sources de sa banque de données seront les MARC canadien, américain, britannique et français, pense devoir adopter l'ISBD, surtout par souci d'uniformité.

Par effet d'entraînement, les bibliothèques universitaires et les autres prévoient aussi adopter l'ISBD, puisque leurs sources servant à la rédaction de leurs catalogues sont les mêmes que celles qu'utilisera la future Centrale de catalogage. L'Université du Québec, pour sa part, a laissé en suspens le projet de mise en application de l'ISBD pour BADADUQ⁵ à cause de problèmes techniques en rapport avec l'utilisation de l'ordinateur (risque de confusion entre certains signes réservés pour BADADUQ et que l'on retrouve aussi dans l'ISBD, etc.).

² International Standard Bibliographic Description (for single volume and multi-volume monographic publications); recommended by the Working Group on the International Standard Bibliographic Description set up at the International Meeting of Cataloguing Experts, Copenhagen, 1969, London, Eng. IFLA Committee on Cataloguing, 1971.

³ Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, vol. XXVI, no 6, nov-déc. 1972, p. 384.

⁴ Machine Readable Cataloguing.

⁵ Banque à accès direct aux données de l'Université du Québec.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE DE LA BIBLIOGRAPHIE DU QUÉBEC

L'AVENIR DE L'ISBD DANS LES BIBLIOTHÈQUES DU QUÉBEC:

Il apparaît que la mise en application de l'ISBD au Québec soit en bonne voie, car aucune bibliothèque ne l'a systématiquement rejetée. Le but que s'était fixé le Comité de catalogage de la FIAB, à savoir internationaliser ces normes pour la description bibliographique, semble avoir été atteint, puisque déjà *Canadiana*, la Bibliographie de la France, la *British National Bibliography*, et éventuellement, le *National Union Catalogue du Library of Congress*, ainsi que plusieurs autres bibliographies nationales sont maintenant rédigées conformément aux règles de l'ISBD.

Louise Goulet-Robitaille.

ORIGINE:

Comme plusieurs créations dans le secteur des services publics, l'édition hebdomadaire de la Bibliographie du Québec est née d'un besoin clairement manifesté par sa clientèle. Les responsables de la Bibliographie du Québec se sont rendu compte qu'il leur fallait combler les délais normaux et inévitables dans le cas d'un ouvrage qui doit, au préalable, passer par l'imprimeur. Entre le traitement des volumes et l'arrivée de la publication mensuelle dans les bibliothèques, il fallait trouver un moyen terme. D'ailleurs une enquête auprès des abonnés permit d'en arriver à une solution plus expéditive: la parution hebdomadaire des fiches de la Bibliographie du Québec sous forme de photocopies.

RÉALISATION:

Ce nouveau projet s'est concrétisé grâce à la participation de deux services: celle du Bureau de la Bibliographie du Québec, après quelques modifications dans le déroulement de son travail, et aussi celle du Service de la microphotographie.

La première partie du travail concernant l'édition hebdomadaire s'effectue au Bureau de la Bibliographie du Québec. On y rédige des notices bibliographiques qui sont accumulées durant une semaine. Au terme de cette période, les notices sont acheminées vers le Service de la microphotographie où l'on a planifié les opérations nécessaires en vue d'une économie de temps.

La seconde phase de l'exécution commence lorsque l'on reproduit en de nombreux exemplaires les fiches de catalogographie, exemplaires qui sont par la suite envoyés à tous les abonnés.

L'expédition a été organisée selon trois types de postage suivant les catégories de bibliothèques. Donc, pour une somme de trente-cinq dollars (\$35.00) chaque bibliothèque peut recevoir sa copie soit par courrier normal, soit par courrier gouvernemental, soit par *PEBUQ*. Cette réduction des délais amène une amélioration appréciable du service. De nombreux organismes nous ont déjà transmis des commentaires favorables.

La rapide expansion de l'édition hebdomadaire est un exemple concluant de son utilité et de la faveur qu'elle obtient auprès du public. Créée pour desservir seulement cinq bibliothèques qui avaient accepté l'offre initiale de la Bibliographie du Québec, elle est maintenant distribuée dans plus de cinquante bibliothèques. Nous formulons le souhait que la qualité du service incite d'autres institutions à se prévaloir de cette source unique de documentation.

Danielle Rompré.

RÉÉDITION DE LA CLASSIFICATION DES PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES DU QUÉBEC

En mai 1972 paraissait la première édition de la *Classification des publications gouvernementales du Québec*⁶. Longtemps attendue, cette première ébauche d'un *Projet de classification des publications gouvernementales du Québec*⁷ avait pris forme en juillet 1967 à la suite de la compilation du *Répertoire des publications gouvernementales du Québec*⁸.

Les publications gouvernementales, par la variété et la pluralité de leur forme, constituent à n'en pas douter, une partie importante de l'édition québécoise et en même temps une partie indispensable du patrimoine culturel. À cet égard, notons qu'en 1972, la Bibliothèque nationale du Québec a reçu plus de 705 monographies gouvernementales du Québec en dépôt légal.

Pour toutes ces raisons, il devenait impératif pour les bibliothèques, qui regroupent dans un magasin séparé les publications gouvernementales du Québec, d'avoir un outil de travail à la fois souple et efficace qui permette non seulement le traitement et la localisation de ces documents toujours de plus en plus nombreux mais aussi leur repérage et leur consultation. C'est dans le but de fournir cet instrument de travail que la BNQ a inscrit cette classification dans son programme de publications.

DESCRIPTION DU SCHÉMA

La première des quatre parties de la publication décrit les 3 caractéristiques principales qui régissent la structure de la classification. Ces 3 caractéristiques



Couverture de la prochaine publication.

résumant la classification de la façon suivante:

- 1) elle calque la structure administrative;
- 2) elle utilise une notation alphanumérique;
- 3) elle comprend des subdivisions de forme auxquelles s'incorpore le plus souvent une fermeture de cote normalisée⁹.

DEUXIÈME ÉDITION

Sans toucher à la deuxième partie qui traite du mode d'utilisation du schéma, la nouvelle édition modifiera la troisième partie, celle du schéma proprement dit. Celle-ci comprend les indices des organismes gouvernementaux, à savoir les ministères, direc-

tiens, bureaux, services, offices, régies, etc. Il s'avère urgent de publier une deuxième édition revue, mise à jour et augmentée non seulement parce que les 1500 exemplaires de la première édition sont épuisés, mais surtout pour confirmer la flexibilité de la classification face à la mobilité de la structure administrative.

Depuis la publication de la première édition en mai 1972, plus de 80 nouveaux indices sont venus s'ajouter à la nomenclature déjà établie. La création de ces nouveaux indices s'explique de 2 façons. D'une part, ils révèlent une mobilité constante au niveau de la structure gouvernementale: création, abolition, fusion, restructuration, changement de nom, changement de juridiction des organismes gouvernementaux. (À titre d'exemple, citons la récente création de l'Office de la protection du consommateur et le changement de juridiction de l'Office de la langue française). D'autre part, ces nouvelles cotes indiquent que cet organisme publie un document pour la première fois, même si cette collectivité existait avant 1972 (ex. Sidbec). La nouvelle édition comprendra également un index indispensable des noms d'organismes subsidiaires.

Prévue pour cet automne, la deuxième édition revue, mise à jour et augmentée, de la Classification des publications gouvernementales du Québec répondra davantage aux besoins des bibliothèques québécoises.

Louise Filion.

⁶ A. Beaulieu. *Classification des publications gouvernementales du Québec*. Modifiée et mise à jour par la Bibliothèque nationale du Québec. (Québec, Ministère des Communications, 1972), 51p.

⁷ A. Beaulieu. *Projet de classification des publications gouvernementales du Québec*. (Québec, 1967) 43f. photocopié.

⁸ A. Beaulieu et autres. *Répertoire des publications gouvernementales du Québec, 1867-1965*. (Québec, Imprimeur de la Reine, 1968) 554 p.

⁹ A. Beaulieu. *Classification des publications gouvernementales du Québec*. Modifiée et mise à jour par la Bibliothèque nationale du Québec. (Québec, Ministère des Communications, 1972) p.4